

Termes de référence
Évaluation Externe

Appui au projet éducatif de lutte contre le travail des enfants de
l'école des Salines – Tuléar - Madagascar

Janvier 2019 – août 2024

PARTAGE – BEL AVENIR

Novembre 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale des parties constituantes de l'évaluation.....	3
1.1. Présentation des partenaires	3
1.1.1. PARTAGE.....	3
1.1.2. Bel Avenir	3
1.1.3. Partenariat PARTAGE/BEL AVENIR.....	4
1.2. Présentation de l'action à évaluer	5
1.2.1. Informations générales sur le contexte d'intervention.....	5
1.2.2. Le projet à Tuléar	7
2. Objectifs de l'évaluation	9
2.1. Contexte de l'évaluation.....	9
2.2. Attentes et caractéristiques principales de l'évaluation.....	9
2.3. Questions évaluatives	10
3. Méthodologie.....	12
3.1 Sources d'information disponibles.....	12
3.2 Principaux acteurs à rencontrer	12
3.3 Éléments méthodologiques	12
4. Aspects pratiques de l'évaluation.....	13
4.1. Pilotage de l'évaluation	13
4.2. Calendrier	14
4.3. Composition de l'équipe d'évaluation et profils attendus.....	14
4.4. Modalités de sélection	14
4.5. Livrables attendus	15
4.6. Budget disponible	15
4.7. Modalités de candidature.....	15
Annexes	16
Annexe 1 : Canevas de la proposition technique	17
Annexe 2 : Modèle de devis	18

1. Présentation générale des parties constituantes de l'évaluation

1.1. Présentation des partenaires

1.1.1. PARTAGE

PARTAGE est une association de solidarité internationale d'aide à l'enfance démunie. Depuis plus de 50 ans, PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. Dès sa création, PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, s'inscrivant ainsi dans une logique de renforcement des capacités des sociétés civiles locales et de pérennité des actions mises en œuvre. En leur apportant un soutien à la fois humain, financier et technique, PARTAGE se définit comme un partenaire accompagnant. Son réseau de partenaires locaux se compose aujourd'hui de 26 associations dans 17 pays d'Afrique, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine-Caraïbes et Europe.

PARTAGE soutient des actions liées au développement de l'enfant et tout particulièrement celles ayant pour objectif de permettre aux enfants les plus défavorisés d'avoir accès à une éducation de qualité. A Madagascar, PARTAGE soutient des actions d'éducation depuis 1998 à travers l'appui à différentes organisations. PARTAGE soutient des actions mises en œuvre par des organisations de la société civile malgache qui s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques de leur pays en matière d'éducation et de protection de l'enfance.

1.1.2. Bel Avenir

Créé en 2003, l'ONG Bel Avenir s'est efforcée, depuis sa création, d'apporter des réponses aux populations (principalement les enfants et les femmes) victimes d'extrême pauvreté et d'inégalités dans les régions de Tuléar et Fianarantsoa.

Au fur et à mesure des années, soutenue avec confiance par des partenaires locaux comme internationaux, l'ONG Bel Avenir a développé des infrastructures permettant de développer des projets avec les communautés locales ayant des impacts forts. Par exemple les écoles des Salines de Tuléar et des Saphirs près de Sakaraha qui, en scolarisant des enfants soumis à des conditions inacceptables de travail (Exploitation du sel et recherche de pierres précieuses), ont permis la réduction du travail infantile dans les zones d'intervention.

En 2005, pour l'un de ses projets, l'ONG Bel Avenir avait reçu la mention spéciale du prix des droits de l'Homme par la république française.

En 2011, l'ONG Bel Avenir s'associe à l'association Eau de Coco siégeant en Normandie pour créer un réseau de soutien (Réseau Eau de Coco) afin de mobiliser des moyens et des compétences dans le but de pérenniser les projets à Madagascar.

Aujourd'hui, l'ONG Bel Avenir est devenue une organisation malgache reconnue par les différentes communautés locales, les autorités et les acteurs économiques. L'ONG s'est engagée activement dans de nombreux réseaux locaux d'acteurs de développement et dans la dynamique internationale des ODD.

L'ONG Bel Avenir anime un programme d'éducation de base destiné à répondre aux problématiques de l'extrême pauvreté et des inégalités dont souffrent les populations vulnérables et particulièrement les enfants et les femmes.

Au sein des axes d'intervention, des dizaines d'activités sont menées au quotidien :

Éducation :

- Appui à la scolarisation d'enfants démunis à travers la gestion d'écoles primaires en zone de forte exploitation infantile.

- Attribution de bourses scolaires à des enfants issus de milieu défavorisé.
- Appui éducatif aux écoles publiques et privées des sites d'action : bibliothèque mobile, cinéma mobile, sorties pédagogiques, séjours éducatifs, cinéma scolaire.
- Lutte contre le travail infantile et ses différentes formes.
- Sensibilisation aux Droits de l'Enfant et à la diversité culturelle.
- Développement d'activités culturelles et sportives pour les jeunes défavorisés.

Santé :

- Appui à la santé et aux conditions de vie des mères de familles démunies.
- Lutte contre la grossesse précoce et la prostitution des adolescentes.
- Appui au développement économique des familles démunies.
- Promotion du respect des droits fondamentaux de l'enfant.
- Promotion des droits de la femme et de la vie démocratique.
- Lutte contre la malnutrition et éducation à la santé (hygiène de base, santé reproductive et sexuelle...).

Environnement :

- Formation de jeunes aux techniques améliorées de l'agriculture.
- Sensibilisation au respect de l'environnement.
- Réhabilitation d'écosystèmes.
- Préservation de la faune et de la flore.

1.1.3. Partenariat PARTAGE/BEL AVENIR

PARTAGE et Bel Avenir ont démarré leur première collaboration en 2010 afin de développer l'école des Salines, de donner les moyens aux enfants d'avoir un véritable avenir et de permettre l'amélioration de la qualité de l'enseignement au sein de cet établissement scolaire. Une convention de partenariat à durée indéterminée a ensuite été signée en 2011. Elle est encore en cours actuellement.

PARTAGE a soutenu depuis le début du partenariat un programme de lutte contre le travail des enfants dans le quartier d'Ankalika à Tuléar à travers leur scolarisation dans une école construite par Bel Avenir, dénommée l'école des Salines.

Sous forme de projet annuel jusqu'à fin 2016, PARTAGE a ensuite soutenu deux plans pluriannuels répartis comme suit :

- Plan bi-annuel 2017-2018 « Appui au projet éducatif de lutte contre le travail des enfants de l'école des Salines » soit un budget de 298 500€
- Plan triennal 2019-2021, étendu en 2022 et jusqu'à mi-2024 « Appui au projet éducatif de lutte contre le travail des enfants de l'école des Salines » pour un budget de 898 067,05€

PARTAGE a également contribué au co-financement de projets complémentaires comme le projet « Éducation environnementale participative de 1 400 jeunes dans le Sud de Madagascar », mécénat de la fondation Hermès d'avril 2016-sept 2017 pour un montant de 39 900€.

Depuis septembre 2022, PARTAGE et Bel Avenir sont engagés, aux côtés de trois autres partenaires de PARTAGE (Bénin, Egypte et Cambodge) dans un projet d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Le projet a pour but de contribuer à la construction d'une citoyenneté mondiale en vue de permettre aux enfants et à leur communauté éducative de répondre aux grands défis de notre époque. Le projet repose sur l'accompagnement d'un dialogue structurant entre enfants de France, du Bénin, du Cambodge, d'Égypte et de Madagascar, sur des thématiques en lien avec les ODD, les droits de l'enfant et la citoyenneté mondiale.

Dans ce cadre, Bel Avenir met en œuvre un budget total de 39 822€ sur 3 ans. Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce projet ne feront pas l'objet d'évaluation dans ces termes de référence.

Dans le cadre de sa stratégie partenariale, PARTAGE accompagne ses partenaires sur le renforcement de capacités des structures. Aussi, Bel Avenir a bénéficié de deux plans de RC réussis :

- 2017 à 2018 pour un montant de 16 447€
- 2019 à 2024 pour un montant de 20 000€

1.2.Présentation de l'action à évaluer

1.2.1.Informations générales sur le contexte d'intervention

✓ Madagascar

Madagascar comptait, en 2023, plus de 30 millions d'habitants, dont 49% sont des enfants (soit 14.859.000), avec un taux de croissance de 3% et un taux de pauvreté multidimensionnelle de 79%. Depuis des décennies, Madagascar fait face à une faible croissance économique et une pauvreté persistante, en grande partie à cause des faiblesses dans la bonne gouvernance, d'un développement inadéquat du capital humain et d'une transformation structurelle lente. La situation est exacerbée par l'augmentation des crises économiques suite à la pandémie de COVID, des effets de la guerre en Ukraine et aux crises climatiques. En outre, la faible croissance économique combinée à une croissance démographique rapide a fait de Madagascar l'un des pays où le taux de pauvreté est parmi les plus élevés au monde, atteignant 75% en 2022 si l'on se réfère au seuil de pauvreté national.

Dans la vie quotidienne, la pauvreté se transforme aussi en violence envers les plus vulnérables, surtout envers les enfants et les femmes. Il ressort, entre autres, des résultats de l'analyse MODA (Multidimensional Overlapping Deprivation Analysis) que : environ 1 enfant malgache sur cinq (18,4%) souffre de pauvreté multidimensionnelle extrême. Cette pauvreté multidimensionnelle affecte beaucoup plus les enfants en milieu rural (73%) que les enfants en milieu urbain (34,2%).

Les adolescents (10-19 ans selon la définition de l'ONU) représentent un quart de la population malgache, soit près de 6,5 millions d'individus. Et selon l'UNICEF, au niveau de l'éducation, les filles malgaches présentent un taux de fréquentation plus élevé par rapport à celui des garçons, avec 79% contre 74% au niveau primaire et 32% contre 23% au niveau du premier cycle du secondaire, différences qui tendent à s'exacerber davantage dans les zones rurales et dans les régions à forte tradition pastorale. Les garçons présentent aussi des résultats d'apprentissage plus faibles, pour les compétences en lecture et pour celles en mathématique.

Les garçons sont quant à eux plus souvent impliqués dans des activités économiques : à 12-14 ans, ils sont 38% à exercer une telle activité pendant au moins 14h par semaine, contre 25% pour les filles et près de 36% des garçons de 5-17 ans ont un travail dangereux contre 28% des filles.

De leur côté les filles sont plus exposées à une initiation sexuelle précoce, souvent liée à une monétisation de leur sexualité, qui conduit à des niveaux élevés de grossesses précoces : 36% des jeunes femmes de 20-24 ans ont eu une naissance vivante avant 18 ans, pourcentage qui s'approche ou dépasse 50% dans plusieurs régions du sud et dans les zones les plus exposées à l'exploitation sexuelle. 40% des jeunes femmes de 20-24 ans se sont mariées avant 18 ans, avec encore une fois des importantes disparités territoriales et des régions du sud du pays où environ 1 fille sur 3 est mariée avant l'âge de 15 ans.

La situation est aggravée par le manque de possibilités et d'opportunités pour les adolescents et les jeunes. À Madagascar, le taux de chômage est de 2,6 %, dont 70 % sont des jeunes âgés de 15 à 30 ans concernés. Bien que ce chiffre soit relativement bas comparé à d'autres pays, il est important de noter que le taux de chômage ne reflète pas toujours la réalité du marché du travail. En effet, il ne prend pas en compte les personnes qui ont cessé de chercher un emploi ou celles qui travaillent dans des conditions précaires ou informelles. La prédominance du secteur informel, principal pourvoyeur

d'emplois, n'assure pas un travail décent pour la population active.

- ✓ La zone d'intervention du projet : région d'Atsimo Andrefana

Les régions les plus touchées par la pauvreté multidimensionnelle sont : Betsiboka, Melaky, Menabe, AtsimoAndrefana, Androy, Anosy, Ihorombe, AtsimoAntsinanana où plus de 77,7% des enfants la subissent.

Dans l'Atsimo Andrefana, la situation est extrêmement préoccupante :

- Seulement 51,7% des enfants sont scolarisés,
- 13,7% des femmes entre 15 et 19 ans ont déjà eu une naissance vivante
- 51 à 66% des personnes âgées entre 20-24 ans sont en union conjugale avant leur 18eme anniversaire.

A Tuléar, seulement 30% des habitants vivent dans des constructions en dur, les autres habitent dans des cases en paille sans accès à l'eau ou à l'électricité, ni aux autres équipements de base. Le chômage affecte plus de 40% de la population, surtout les femmes qui survivent grâce au secteur informel avec des petits ventes dans la rue ou du travail à domicile...

L'accès à l'éducation est également faible. L'analphabétisme affecte plus de 20% des gens. Il y a un fort taux d'absentéisme à l'école, autant pour les élèves que pour les professeurs, qui ne sont pas toujours qualifiés et souvent payés en retard. Cette situation est encore plus difficile pour les jeunes filles en difficulté au sein de leur foyer, dans la fin de leur étude et pour l'accès au secondaire.

Le quartier d'intervention est Ankalika/Ankiembe, une zone aux indicateurs socio-économiques très faibles. Après une étude de terrain réalisée en 2010, la population y est estimée à environ 5 000 habitants. Les indicateurs concernant le travail des enfants et leur scolarisation y sont particulièrement préoccupants, en-deçà des indicateurs nationaux. En plus de ces défis, le quartier fait face à une pauvreté généralisée et à un accès limité aux services de santé. Les infrastructures insuffisantes et les conditions de vie précaires aggravent la vulnérabilité des habitants. La majorité des résidents dépendent du secteur informel pour leur subsistance, ce qui n'assure ni un revenu stable ni des conditions de travail décentes. Les taux de malnutrition et de maladies sont élevés, exacerbés par un accès limité à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates. L'insécurité alimentaire est également un problème majeur, avec de nombreuses familles luttant pour obtenir des repas réguliers et nutritifs. Ces conditions difficiles contribuent à un cycle de pauvreté intergénérationnelle, rendant l'amélioration des conditions de vie dans le quartier d'Ankalika/Ankiembe particulièrement urgente et complexe.

En décembre 2021, une nouvelle enquête réalisée dans le quartier permet de constater l'évolution de la scolarisation dans les quartiers autour de l'école de Saline.

	2016	2018	2021
Nb des ménages	271	371	400
Nb des cibles	1085	1693	1962
Enfants de moins de 17 ans	377	817	1024
Enfants de moins de 17 ans non scolarisés	147	161	367
Enfants de moins de 3 ans	ND	159	178
Enfants de moins de 3 ans non scolarisés	113	98	178
Enfants travailleurs	ND	34	21

En analysant les résultats des différentes enquêtes réalisées ces dernières années, considérant la base de données, nous pouvons déclarer que le nombre d'enfants non scolarisés dans le quartier a

augmenté ces trois dernières années. Les raisons de cette augmentation sont les suivantes :

- L'augmentation de 10% de la population des quartiers selon le chef fokontany, liée aux migrations de la campagne, avec notamment l'augmentation de 79% du nombre d'enfants de moins de 17 ans ;
- Le manque de structure éducative ;
- La diminution des revenus des foyers liée à la crise économique venant du COVID19 et l'impossibilité de payer les écolages.

1.2.2. Le projet à Tuléar

Afin de lutter contre la non-scolarisation, l'abandon scolaire et le travail des enfants de la région de Tuléar, dès 2005, l'ONG Bel Avenir a développé des actions en faveur des enfants du quartier d'Ankiembe Haut et les quartiers voisins.

D'une école primaire destinée aux enfants travaillant dans les salines et à la pêche et accueillant 3 classes et 150 élèves, l'école des Salines accueille aujourd'hui plus de 1 500 élèves offrant une éducation formelle, du pré-scolaire au lycée. L'établissement scolaire a obtenu la reconnaissance auprès des autorités liées à l'éducation, embauché des enseignants (ayant la capacité à enseigner) et mis en place une organisation interne garantissant un accueil et un enseignement pour les élèves.

Afin de ne pas créer un esprit de communautarisme et pour renforcer l'éveil des jeunes, l'école des Salines s'est ouverte vers de nombreuses activités extérieures à l'école (sorties pédagogiques, classes vertes à Mangily, correspondances scolaires, séjour interculturels et internationaux...). L'école dispose d'une cantine qui fournit un repas quotidien aux bénéficiaires inscrits à l'école, garantit aussi une distribution annuelle de fournitures scolaires selon le niveau pour réduire l'abandon scolaire et un suivi personnalisé en matière de santé et de nutrition.

Au fil des années, plusieurs projets transversaux ont été mis en place tels qu'un cours d'alphabétisation pour les bénéficiaires en âge scolaire mais jamais scolarisés, un centre de formation professionnelle pour les adolescents, un centre de documentation pour les élèves et les enseignants, des actions de sensibilisation sur des thèmes spécifiques tels que les grossesses précoces, les droits de l'enfant, l'égalité des sexes, la citoyenneté, la protection de l'environnement, etc.

Les enfants bénéficient d'une prise en charge globale, grâce à un suivi individualisé au niveau scolaire, sanitaire et social, par le biais de visites familiales, d'un service de soutien scolaire et un service sanitaire basé dans l'enceinte de l'école.

Objectifs et résultats attendus

Dans le cadre du projet mis en œuvre au cours de la période de référence 2019-2024, l'objectif principal était le suivant « Les acquis scolaires et extra-scolaires des jeunes soumis à des risques de travail infantile leur ouvrent la porte vers un avenir en tant que citoyens instruits, responsables, engagés et actifs au sein de la société malgache ».

Cet objectif se décline en deux grands objectifs spécifiques, à savoir :

- garantir un enseignement de qualité dans le cadre pédagogique national de Madagascar (OS1)
- former des citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs droits, de leur environnement et des moyens de le protéger (OS2).

Les résultats attendus se déclinent comme suit :

- le résultat lié au premier objectif visait à scolariser 1300 bénéficiaires du quartier d'Ankalika et des quartiers voisins, sans discrimination de sexe, d'âge, de niveau d'éducation, de conditions économiques, sanitaires ou physiques. L'école devait fournir les moyens humains et matériels nécessaires à une éducation de qualité.

- le résultat lié au deuxième objectif visait, à l'aide d'activités transversales, à garantir le développement de la conscience individuelle et collective de l'enfant et de l'adolescent. Parmi ces activités, la participation à des classes vertes sur le site de l'ONG Bel Avenir à Mangily, sont soutenues par PARTAGE. Ces séjours éducatifs comprennent un séjour de 3 nuits et 4 jours sur le site pour permettre aux élèves de s'initier à la biodiversité et à sa protection, grâce à des activités développées pour les animateurs telles que des ateliers de recyclage, des visites de la vitrine pédagogique que inclus la mangrove, la protection des tortues et des lémuriens et la forêt sèche, des ateliers de conservation de l'eau, des ateliers de production d'animaux et de plantes, etc. Mais aussi pendant chaque année scolaire d'autres activités étaient conçues pour développer des citoyen·nes responsables tels que les ateliers sur les droits de l'enfant, les ateliers de santé sur la prévention des principales maladies dans la région, les ateliers d'échange avec d'autres écoles étrangères pour l'éducation à la citoyenneté mondiale, et les activités récréatives telles que les ateliers d'art et de sport. Aussi un Centre de Documentation est mis à disposition des élèves dans l'enceinte de l'école.

Catégorie des bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont répartis en deux groupes cible.

Le premier groupe cible est celui des enfants du quartier d'Ankiembe, en âge scolaire. Ces enfants font partie en général de familles nombreuses qui tirent leur revenu de la pêche ou du travail dans les salines et vivent dans un habitat précaire.

Au sein de ce groupe cible, on distingue 3 catégories de bénéficiaires auquel l'ONG apporte une attention particulière :

- Les filles
- Les analphabètes
- Les porteurs de handicaps et les enfants souffrant de malnutrition

Le 2eme groupe cible est celui des parents et familles des élèves. Ceux-ci font l'objet d'objectifs concernant la participation à la scolarité de leur enfant, leur éducation à la citoyenneté et à la protection de l'environnement et leur valorisation en tant que porteurs de savoirs non scolaires.

Les bénéficiaires indirects sont issus des familles des élèves et des familles du quartier dont les enfants fréquentent d'autres établissements ou sont non scolarisés.

Ils sont destinataires des objectifs concernant les préventions, l'alphabétisation et l'accès à la culture et au sport. Le 3eme groupe cible de bénéficiaires indirects est celui des enseignants et de l'ensemble de l'équipe éducative, ils bénéficient de formations diverses. Un 4eme groupe de bénéficiaires indirects est constitué par les acteurs locaux de la société civile et du milieu scolaire.

Nombre des bénéficiaires par année scolaire

ANNEE SCOLAIRE	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE	CFP	ALPHA
2018/2019	649	327	38	nd	30
2019/2020	779	308	18	nd	30
2020/2021	843	319	93	38	33
2021/2022	894	305	107	40	30
2022/2023	988	330	137	38	30
2023/2024	1018	310	155	40	31

2. Objectifs de l'évaluation

2.1. Contexte de l'évaluation

Le projet, objet d'évaluation, a été soutenu financièrement par PARTAGE pour une période de trois ans qui a démarrée en 2019 et qui a été prolongée pour deux années supplémentaires. Celui-ci s'est achevé à mi-2024. Certaines actions du projet sont co-financées par d'autres bailleurs (école des Salines par le réseau Eau de Coco, les séjours éducatifs par Fondation Agua de Coco, Département Haut Savoie, Association Puits à Mada, A Tree For You, Programme Forest&Life, DCI Monaco, UNICEF, etc..). Aussi, les éléments majeurs de cette évaluation pourront, au besoin, être partagés aux bailleurs avec qui Bel Avenir jugerait utile d'amorcer une réflexion concertée.

Au-delà des aspects purement programmatiques, PARTAGE souhaite également évaluer les actions de renforcement de capacités réalisées depuis 2017 qui sont, quant à elles, appuyées techniquement par le réseau Eau de Coco.

Pour PARTAGE, il s'agit de la première évaluation de ce projet. Bel Avenir a déjà réalisé des évaluations de ses projets, de par la multiplicité de ses bailleurs internationaux et la diversité de ses projets mis en œuvre.

Les différentes recommandations de cette évaluation nourriront les réflexions communes entre PARTAGE et Bel Avenir pour les éventuelles réorientations du plan triennal en cours (mi-2024 à mi-2027).

2.2. Attentes et caractéristiques principales de l'évaluation

Cette évaluation externe consiste à analyser le projet sur la phase triennale 2019-2021, prolongée jusqu'à mi-2024.

Elle devra répondre à trois attentes principales :

- Évaluer les résultats atteints dans le cadre du projet 2019 à mi-2024
- Formuler des recommandations et proposer des réorientations si nécessaire pour le projet triennal en cours;
- Effectuer un bilan des actions mises en place dans le cadre des différents plans de Renforcement de Capacités et analyser les axes prioritaires du RC à venir pour accompagner Bel Avenir dans le cadre du triennal en cours (mi-2024 à mi-2027).

En effet, des recommandations concrètes sont attendues sur les points suivants :

- Analyse sociologique précise du quartier d'intervention, de son évolution depuis le démarrage du projet en 2019 et des capacités du projet à s'adapter aux besoins des bénéficiaires
- Analyse des possibilités de synergie avec les autorités locales de la région de Tuléar ainsi que l'adéquation avec la carte scolaire et des partenariats avec les écoles publiques
- Réflexion sur la pérennité de l'école des Salines et sur son « modèle économique »
- Réflexion sur les relations entre Bel Avenir et les publics cibles, interrogeant d'éventuelles relations de dépendance et d'assistanat des familles/parents d'élèves
- Analyse d'impact des actions du projet (école des Salines et séjours éducatifs à Mangily)
- Porter un regard sur la qualité des interventions pédagogiques du projet ainsi que sur la participation des enfants dans la Gestion du Cycle du Projet
- Analyse de la qualité du suivi psycho-social des bénéficiaires et de l'approche holistique du projet
- Bilan et bonnes pratiques pour la poursuite du travail de RC
- Outre ces attentes particulières, le consultant pourra produire toutes les recommandations qu'il jugera utiles.

2.3. Questions évaluatives

2.3.1 Pertinence, cohérence et stratégie d'intervention du projet

- Les activités mises en œuvre (école des Salines, séjours éducatifs) sont-elles cohérentes avec les réalités et les besoins des enfants ?
- Les activités mises en œuvre concourent-elles à l'atteinte des objectifs des stratégies et des politiques nationales d'éducation ? concourent-elles à l'atteinte des objectifs d'éducation pour tous et inclusive ?
- Le projet mis en œuvre s'adapte-t-il aux évolutions du contexte d'intervention et en particulier en lien avec la crise alimentaire profonde que traverse actuellement le sud du pays ?
- Dans quelle mesure l'intervention menée par Bel Avenir est-elle cohérente et complémentaire des actions menées par les autres acteurs locaux en éducation intervenant dans la zone du projet (OSC, ONG, acteurs étatiques) ?
- Quelle stratégie de synergie avec les acteurs locaux est mise en œuvre dans le cadre du projet ?

- Le projet mis en œuvre répond-il à une approche holistique ? Cette approche est-elle à renforcer ? Quelles recommandations peuvent être proposées ?
- Par exemple, la place accordée au dispositif de cantine scolaire contribue-t-elle à réduire la déscolarisation des enfants du quartier ?
- La stratégie d'intervention et les actions du projet répondent-elles toujours/encore aux priorités et besoins des populations bénéficiaires, en particulier les enfants ?
- Quels sont les place et rôle des enfants dans le projet ? quelle place est accordée à la promotion des droits de l'enfant à travers les différentes activités du projet ? le projet permet-il aux enfants de prendre conscience de leurs droits ?
- En termes de protection des droits, l'articulation entre l'école des Salines et la Plateforme de Protection de Tuléar (de laquelle Bel Avenir est un des moteurs) est-elle jugée pertinente ? Ces actions sont-elles à renforcer ?
- La stratégie d'intervention est-elle soucieuse des questions de genre ?
- Les séjours éducatifs de sensibilisation à la protection de l'environnement répondent-ils aux priorités enjeux de climat ? d'autres activités peuvent/doivent-elles être réalisées ?
- Les activités mises en œuvre concourent-elles à l'atteinte des objectifs généraux du projet ?

2.3.2 Efficacité et efficience du projet

- Quelles sont les principales réalisations obtenues ?
- La qualité de l'enseignement proposée est-elle jugée suffisante pour espérer un apprentissage durable ? les résultats scolaires des enfants des cohortes du projet sont-ils jugés suffisants ?
- Les activités planifiées dans les documents de projet ont-elles été réalisées comme prévu ? Si non, pourquoi ces écarts ?
- Quels sont les facteurs internes ou externes, qui ont facilité ou ont constitué des freins à la réalisation des activités prévues et des résultats attendus du projet ?

- Les activités mises en œuvre ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus sur ce projet ? Si non, quelles activités privilégier dans le nouveau triennal en cours ?
- Quel est le dispositif de suivi évaluation du projet ? Ses outils permettent-ils d'assurer un réel suivi qualitatif et individualisé des bénéficiaires ? Quel suivi des enfants peut être réalisé une fois sortis du projet (école des Salines) ? Ce dispositif de SE permet-il de mesurer l'atteinte des résultats du projet (indicateurs qualitatifs, cibles calibrées, etc.)
- Les moyens (matériels, humains et financiers) ont-ils été suffisants et adéquats en tenant compte des objectifs établis et des résultats attendus ?
- Les capacités d'accueil de l'école des Salines (1500 élèves) favorisent-elles un enseignement de qualité ? Les moyens dont dispose Bel Avenir sont-ils suffisants pour permettre un environnement scolaire qualitatif ?
- Quel est le « coût de la scolarisation d'un élève de l'école des Salines » en comparaison avec les moyens des familles du quartier et des établissements publiques de la zone ?
- Quel est le niveau de ressources qui a été dédié effectivement aux bénéficiaires finaux par rapport au coût de mise en œuvre du projet ? Comment pourrait-il être amélioré ?

2.3.3 Pérennité et durabilité du projet

- Quels sont les effets de l'action sur les différents groupes cibles ? Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs non prévus ?
- Les résultats du projet sont-ils durables ? Quelle continuité des apprentissages pour les enfants à leur sortie de l'école des Salines ?
- Quel est l'impact du projet ? Et en particulier quel est l'impact de la cantine dans le dispositif de l'école sur la scolarisation des élèves et en particulier des jeunes filles ? Quel est l'impact de la scolarisation des élèves à l'école des Salines sur le phénomène de travail des enfants du quartier ?
- En quoi le projet permet-il d'améliorer les conditions de vie des enfants et de leurs familles ? En quoi le projet a permis de réduire la pauvreté dans le quartier des Salines et de casser le cercle vicieux de reproduction sociale de la pauvreté ?
- Quels outils et quels acteurs peuvent favoriser la pérennité de l'école des Salines ?
- Quel est le niveau réel d'implication des différents acteurs et notamment des parents dans le projet ? Quelle appropriation de l'école par les parents ?
- Le niveau d'implication de chacun est-il suffisant ? Quels sont les freins à l'implication de chaque acteur ? Qu'est-il possible/raisonnable d'attendre comme implication pour chacun ?

2.3.4 A propos des actions de Renforcement des Capacités

- Quel est le bilan des actions menées dans le cadre des différents plans de RC depuis 2017 ?
- Quelle est l'efficacité de ces actions au regard des résultats obtenus ?
- Comment est perçue la stratégie de RC de PARTAGE par Bel Avenir ? Et comment PARTAGE analyse les résultats obtenus de son accompagnement (moyens humains et financiers vs les résultats atteints)
- Quelles sont les principales problématiques identifiées tant sur les actions que sur le processus de RC ?

- Quelles sont les priorités à suivre pour le prochain plan d'accompagnement de RC ?

3. Méthodologie

3.1 Sources d'information disponibles

- Documents de contexte : politique de protection, évaluations antérieures du projet réalisées par d'autres partenaires
- Conventions de partenariat
- Documents de projet (proposal et budget)
- Programmation d'activités
- Rapports du projet (narratif et financier)
- Documents produits dans le cadre du projet (outils d'activités, base de données, fiches de capitalisation, matrice de dispositif de suivi-évaluation...)

3.2 Principaux acteurs à rencontrer

- Équipe du projet chez Bel Avenir : responsable du projet, direction et responsable du suivi financier
- Équipe de l'école des Salines : enseignants, cantinières de l'école, équipe pédagogique, personnel administratif et d'encadrement de l'école,
- Équipe des séjours éducatifs : animateurs des séjours éducatifs et équipe de pilotage du centre de Mangily;
- Enseignants des Ecoles Publiques Primaires bénéficiant des séjours éducatifs à Mangily
- CA de Bel Avenir
- Équipe de PARTAGE qui a réalisé le suivi du projet (y compris sur les aspects RC) ;
- Équipe du réseau Eau de Coco (sur les questions RC notamment)
- Enfants de l'école des Salines et enfants bénéficiaires des séjours éducatifs
- Familles du quartier des Salines
- Leaders communautaires/fokontany
- Acteurs de la Plateforme de protection de Tuléar : 2 représentants de la gouvernance, 2 intervenants sociaux, 2 membres (actifs) et des représentants étatiques (direction régionale de la population) pour échanger sur la prise en charge/sensibilisation de Bel Avenir dans quartier des Salines
- Acteurs du secteur de la santé : centre de santé de Mahavatse

3.3 Éléments méthodologiques

Les principales étapes de réalisation de l'évaluation proposées sont les suivantes.

Travail préparatoire

- ✓ Revue documentaire : prise de connaissance des principaux documents existants sur le projet et antécédents du projet
- ✓ Discussions avec le comité de pilotage de l'évaluation (validation des outils de collecte de données)
- ✓ Réalisation d'une note de cadrage

Mission terrain à Madagascar

- ✓ Discussions avec l'équipe de Bel Avenir
- ✓ Revue documentaire : consultation de la documentation disponible chez Bel Avenir

- ✓ Discussions avec les différents acteurs partenaires du projet (autorités de tutelle et acteurs locaux engagés dans le projet, etc.)
- ✓ Enquêtes et entretiens de terrain auprès des groupes cibles et bénéficiaires du projet (élèves des Salines, familles, enseignants et formateurs, éducateurs...)
- ✓ Restitution de l'évaluation à chaud à Madagascar et à distance avec les membres du COPIL qui ne sont pas présents

Restitution

- ✓ Rédaction du rapport provisoire
- ✓ Échanges par mail avec le comité de pilotage sur la base du rapport provisoire
- ✓ Rédaction du rapport final
- ✓ Validation du rapport final et restitution finale

La méthodologie de réalisation de l'évaluation sera explicitée par l'équipe de consultants dans son offre. La qualité de la méthodologie proposée constituera un critère essentiel dans le choix final des consultants.

L'évaluation doit être participative. Pour ce faire, une méthodologie facilitant la participation active de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet est attendue. Un regard particulier sera porté sur la manière dont l'intégration des enfants à la récolte de données est proposée.

Nous recommandons le recours à des techniques de diagnostic participatif (observation directe, focus group, entretiens...) qui permettront non seulement d'analyser les résultats de l'action mais aussi de capter la perception et les appréciations des différents acteurs sur le projet. Ainsi, l'accent devra être mis sur une analyse qualitative du projet et des enjeux des différentes parties prenantes.

D'autre part, un regard sera porté sur l'intégration de méthodologies sensibles au genre et au climat ainsi qu'à une approche éthique sur les méthodologies de recueil de données auprès d'un public mineur.

4. Aspects pratiques de l'évaluation

4.1. Pilotage de l'évaluation

Un comité de pilotage réunissant PARTAGE et Bel Avenir contribuera au pilotage de l'évaluation.

Chaque membre aura pour rôle et responsabilités d'analyser les offres de soumission, sélectionner le cabinet, assister à la réunion de cadrage, analyser les livrables et accompagner les différentes restitutions prévues.

L'équipe de Bel Avenir accompagnera le cabinet de consultance pour la préparation de la mission de terrain.

Ce comité sera composé des représentants suivants :

- Pour Bel Avenir
 - Impliquée sur tout le processus : Silvia ROTA, Coordinatrice du Département Projet
 - Impliqués en fonction des disponibilités :
 - Jose Luis GUIRAO, Directeur de Bel Avenir
 - Noro Haingomalala RANDRIANASOLO, représentante du comité de Direction et Côte Nourrichard, assistant de Direction
 - Joseph TAFATSAKA, Directeur de RH
- Pour PARTAGE :
- Livah RABEARISON, coordinateur régional Océan Indien

- Marie BENKETAF, Responsable de suivi-évaluation et des apprentissages

4.2. Calendrier

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant (dates au plus tard) :

06 Décembre 2024	Publication de l'offre
06 janvier 2025	Date limite de réception des offres
Semaine du 20 janvier 2025	Analyse des offres et sélection
Entre la sélection des consultants et la réunion de cadrage, soit entre le 20 janvier et début février 2025	Analyse des documents de projet par les consultants
Début février 2025	Réunion de cadrage (à distance)
Mi-février 2025 (+7j après la réunion de cadrage)	Remise d'une note de cadrage
Mars 2025	Mission de terrain
Mi-avril 2025	Remise du rapport provisoire
Fin avril 2025	Validation du rapport provisoire (à distance)
Pour fin mai/début juin 2025	Remise du rapport final + restitution finale

4.3. Composition de l'équipe d'évaluation et profils attendus

L'équipe d'évaluation sera composée de minimum deux personnes, dont l'une au moins établie à Madagascar.

Les consultants devront justifier des compétences et expériences suivantes :

- Expérience significative dans le domaine de la solidarité internationale ;
- Solide expérience de terrain en évaluation de projets de développement (au moins 5 ans)
- Solide expérience dans l'évaluation de projets de protection de l'enfance et en éducation (volet pédagogique)
- Solide expérience dans l'évaluation de projets d'accompagnement psycho-social et de résilience familiale (avec une approche spécifique des contextes/quartiers très vulnérables)
- Titulaire d'un diplôme en sciences sociales, protection de l'enfance, sciences de l'éducation ou toute autre discipline pertinente pour cette évaluation ;
- Très bonne connaissance du système éducatif et de protection de l'enfance à Madagascar, de ses enjeux et de ses défis ;
- Expertise en analyse des organisations et du renforcement des capacités des structures/OSC ;
- Excellente connaissance et compréhension fine/anthropologique des enjeux spécifiques de la zone d'intervention (grand sud de Madagascar);
- Maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet ;
- Maîtrise du français. La pratique du vezo par au moins un des membres de l'équipe est indispensable.
- Capacité à respecter la confidentialité des informations recueillies auprès du public cible ; excellente compréhension des enjeux de protection et de sauvegarde.
- Capacité d'observation, d'analyse et de synthèse. Autonomie, diplomatie, ouverture d'esprit. Qualité rédactionnelle nécessaire.

4.4. Modalités de sélection

La sélection des candidatures s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Qualifications, expériences et compétences des consultant(e)s (y compris connaissance du

- pays et expérience de collaboration antérieure réussie entre les consultants) ;
- Expérience et connaissance de la problématique du projet à évaluer ;
- Compréhension globale des termes de référence ;
- Approfondissement de l'objet de l'évaluation, des questions évaluatives ;
- Méthodologie proposée ;
- Détail des prix et coût de la prestation et calendrier de réalisation (cf. annexe 2)
- Respect du format de canevas et du nombre de pages souhaitées (cf. annexe 1).

4.5. Livrables attendus

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de réaliser :

- Une note de cadrage présentée au Comité de pilotage qui devra être validée avant le départ sur le terrain. Elle présentera une lecture synthétique du projet et fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des échanges réalisés avant la mission terrain. Elle présentera notamment la méthodologie et le plan de travail de la mission, les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain (en version électronique sous format Word), le nombre d'entretiens à réaliser avec les différentes parties prenantes et leur mode de traitement.
- Un temps de restitution à la fin de la mission terrain avec les principaux acteurs clés de l'évaluation.
- Un rapport provisoire concluant l'évaluation sera remis au Comité de pilotage pour réactions (en version électronique sous format Word).
- Une fois les réactions du COPIL intégrées au rapport provisoire, un rapport définitif sera envoyé en version électronique.
- Une restitution des principales conclusions et recommandations sera réalisée à distance. Elle sera l'occasion d'échanger sur celles-ci avec le Comité de pilotage.

Ce rapport final comprendra :

- a) Un rapport principal (maximum 50 pages hors annexes) qui comprendra :
- un rappel du contexte, des objectifs et de la méthodologie employés ;
 - des observations et résultats détaillés de l'évaluation en réponse aux questions évaluatives ;
 - des recommandations concrètes sur le projet ;
 - une analyse SWOT du projet;
 - une annexe comprenant le planning détaillé de la mission d'évaluation, les différentes personnes rencontrées et les outils utilisés (grille d'entretien, trame d'animation de focus group...).
- b) Une synthèse – résumé exécutif (5 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

Tous les livrables seront remis en langue française sous format électronique (format Word).

4.6. Budget disponible

Le budget maximum disponible pour cette évaluation est de 12 000 euros.

4.7. Modalités de candidature

Les offres techniques et financières sont à envoyer par e-mail en précisant l'objet «EVAL/BEL AVENIR» avant le 06 janvier 2025 minuit (heure française, UTC+02) à :

- Livah Rabearison, Coordonnateur régional Océan Indien à PARTAGE : livah.rabearison@partage.org
- Silvia Rota, coordinatrice du Département Projet : coordination.projet@ongbelavenir.org

Pour être étudiées, les candidatures devront obligatoirement comporter une proposition technique respectant le canevas fourni en annexe, le(s) CV des consultants proposés ainsi qu'une proposition financière (devis).

Annexes

Annexe 1 : Canevas de la proposition technique

Annexe 2 : Modèle de devis

Annexe 1 : Canevas de la proposition technique

La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des sections suivantes (maximum 10 pages hors annexes):

1. Compréhension des Termes de Référence

Cette section décrira entre autre la compréhension que l'équipe proposée a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

2. Méthodologie de travail et résultats attendus

Cette section décrira entre autre :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'évaluation ;
- toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée.

3. Composition de l'équipe évaluatrice

Cette section décrira entre autre :

- la composition de l'équipe ;
- le profil des expert(e)s ;
- la complémentarité des expert(e)s ;
- les points forts de l'équipe proposée.

4. Annexes

- les CV des expert(e)s ;
- le devis de la prestation (cf. modèle fourni).

Annexe 2 : Modèle de devis

	coût unitaire TTC	nbre d'unité	total TTC
<u>Honoraires</u>			
consultant chef de mission (nbre de jours)		0 jours	0 €
consultant associé (nbre de jours)		0 jours	0 €
<u>Per diem</u>			
International		0 jours	0 €
Madagascar		0 jours	0 €
<u>Déplacements</u>			
Déplacements internationaux (sur justificatifs)		A/R	0 €
Déplacements locaux hors mission terrain (sur justificatifs)		A/R	0 €
Déplacement locaux mission terrain (location véhicule, essence...)		Forfait	0 €
<u>Autres frais</u>			
frais de reproduction de rapports, secrétariat, traduction...			0 €
SOUS-TOTAL GENERAL			0 €
<i>Imprévus (5% du sous-total) sur justificatifs</i>			<i>0 €</i>
TOTAL			0 €